

La Légation de Suisse à Paris
à la Division des Affaires étrangères du Département politique

Copie de réception
T n° 50 et 52

Paris, 17 mai 1918
(Reçu: 18 mai 1918)

J'ai eu avec les délégués suisses, avec lesquels selon vos instructions téléphoniques je suis rentré à Paris, une conversation minutieuse sur la question du charbon et j'ai pris connaissance du dossier que ces Messieurs avaient emporté. Puis j'ai eu une longue entrevue avec l'Ambassadeur à Berne qui m'a dit avant tout que le Chargé d'Affaires à Berne, M. Clinchant, n'avait pas d'instructions qui l'auraient autorisé à une démarche raide ou à nous menacer même de la guerre économique. Je suis allé avec M. Dutasta chez M. Pichon qui m'a confirmé ce qui précède en renvoyant aux conversations précédentes que j'ai eues avec lui et sur lesquelles je vous ai envoyé des rapports télégraphiques¹. A 5½ heures aura lieu un conseil restreint des ministres et je serai reçu immédiatement après cette séance par M. Clémenceau. Les délégués suisses sont de l'avis qu'il n'est pas encore opportun de se présenter comme délégués officiels.

Plus tard

En présence des trois ministres des Affaires Etrangères, de l'Armement et du Blocus, la séance restreinte du Conseil des Ministres étant terminée, M. Clémenceau vient de me recevoir et il m'a expliqué que la France maintient son offre primitive et amicale de nous livrer 85 000 tonnes de charbon. Cette offre a été faite par la France dans la pensée de libérer notre pays des exigences du Gouvernement allemand, mais, a-t-il ajouté, l'opinion publique en France ne saurait accepter que la France se

1. Cf. aussi n° 416.

18 MAI 1918

741

trouve compromise dans un arrangement conclu entre la Suisse et l'Allemagne. Dans la pensée de nous être agréable, la France serait toutefois prête à nous livrer tout le charbon qui nous est nécessaire pour les fabriques travaillant pour les Alliés. M. Clémenceau m'a dit également qu'il avait le réel désir d'être utile à la Suisse et qu'il avait l'espoir que cette solution pourra convenir aussi au Gouvernement suisse. Je vous prie instamment de ne pas compromettre le Chargé d'Affaires de France à Berne.